

## Conseil Municipal

### Séance du 17 juin 2014

*L'an deux mil quatorze le dix-sept juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur MINIER Marcel, Maire de MUEL.*

Etaient présents : MINIER Marcel, Maire, TROCHU Pierre, MORICE Anne-Marie, GARCON Jean-Paul, TALLEC Christa, adjoints, BESNARD Jacques, BRIAND Claude, POIRIER Jean-Luc, CARRISSANT Pierrick, LE VAILLANT Nicolas, MOYNAT DANET Isabelle, MAILLARD Sylvie, BARIOU Marie-Noëlle.

Etaient absents : FORTIN Marcel, CHARPENTIER Jocelyne  
Procuration de FORTIN Marcel à MINIER Marcel

Anne-Marie MORICE a été élue secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 10 juin 2014

Présents : 13

Votants : 14

**N° : 2014 - 45**

**Thème : Désignation de représentants**

**Objet :**

**Proposition pour la composition de la Commission des impôts**

Monsieur le Maire rappelle que la durée du mandat des membres de la Commission communale des impôts est la même que celle du mandat du Conseil Municipal. Monsieur le Maire invite le Conseil à établir une liste de présentation comportant douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose :

#### Titulaires

#### Suppléants

##### Représentants des contribuables au titre de la taxe d'habitation

Jean-Marc DELAPORTE – La Longrais

Jean-Luc POIRIER – La Touche Aumont

Anne-Marie MORICE – Le Lambard

François GUILLARD – La Ville es Yonnais

Claude BRIAND – lotissement le Gros Chêne

Pierrick BEDEL – La Landelle

##### Représentants au titre du Foncier Bâti

Pierrick CARRISSANT – Launay Mahé

René GAINNET – le Petit rocher

Joël GUILLARD – Launay Baudoin

Jacques BESNARD – 16, rue du Petit Chemin

Jean-Claude MAUNY – La Noé Lochet

Michel GUILLOTIN – Les Touches

##### Représentant au titre du Foncier Non Bâti

David TROUVE – Cocagne

David GOUDIN – Le Melier

Pierre TROCHU – Penhouët

Jean-Claude HURÉ – 8, rue du Presbytère

Isabelle MOYNAT – la Ville Harel

Ernest HAMON – Rue de Rennes

##### Représentants au titre de la Taxe Professionnelle

Jean Paul GARCON – La Ville Haute

Cyriaque LEGEMBRE - 37, rue de

Brocéliande

Pierre MINIER – Route de Gaël

Roselyne GROSSET – Trégouët

##### Représentants hors commune

Madame FERRAND – 4, place de la république VANNES

Marcel FORTIN, RENNES

**N° : 2014 - 46**

**Thème : Décisions budgétaires**

**Objet :**

**Décision modificative**

**n° 1**

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il est nécessaire d'apporter au budget assainissement une décision modificative.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve la décision modificative suivante :

Budget assainissement – Décision modificative n° 1

Investissement :
Recettes : ch : 40 - cpte : 28158 : + 2 €
Recettes : ch : 13 - cpte : 1328 : - 2 €

**N° : 2014 - 47**

Thème : Autres types de contrats

Objet :

**Matériel de cuisine**

Monsieur le Maire rappelle qu'une lettre de consultation a été envoyée le 4 avril 2014 à plusieurs entreprises pour l'acquisition de matériels de cuisine, avec une date de limite de réception des offres fixée au 24 avril 2014.

Il présente au Conseil les offres reçues en mairie :

- THIRODE : 36 000 € HT
- ALLIANCE FROID : 33 873,11 € HT
- SBCP : 35 198,15 € HT
- 123 CUISEPRO : 36 540,36 € HT

Après avoir étudié les offres (qualité du matériel, provenance du matériel, service après-vente, prix), le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de retenir l'offre de l'entreprise THIRODE d'un montant de 36 000 € HT, soit 43 200 € TTC,
- autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**N° : 2014 - 48**

Thème : Autres types de contrats

Objet :

**Contrat JVS Mairistem**

Monsieur le Maire présente au Conseil le contrat de cession, de mise en place et de suivi de la logithèque « Horizon Villages » établi par JVS – MAIRISTEM.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser le Maire à signer ce contrat pour une durée de trois ans.

**N° : 2014 - 49**

Thème : Aliénations

Objet :

**Vente de bois**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de vendre le bois en forêt communale qui est tombé l'hiver dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- décide de vendre le bois tombé en forêt communale,
- charge l'ONF (Office National des Forêts) d'organiser la vente de ce bois.

**N° : 2014 - 50**

Thème : Aliénations

Objet :

**Vente de terrain**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la demande de Monsieur EON Olivier d'acquérir une partie de la parcelle communale AB 22 afin d'accéder librement à son terrain.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- décide de satisfaire la demande de Monsieur EON Olivier en fixant à 3,00 € le prix du mètre carré,
- précise que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge du

demandeur,

- choisit Maître CAUSSIN, notaire à Montfort-sur-Meu, pour la rédaction de l'acte,
- autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**N° : 2014 - 51**

*Thème : Vœux et motions*

**Objet :**

***Motion de l'AMF***

**Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat**

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de Muël rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de Muël estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes. C'est pour toutes ces raisons que le Conseil Municipal de Muël, après en avoir

délibéré à l'unanimité, soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

**Délibérations 2014 - 45 à 2014 - 51**

MINIER Marcel		POIRIER Jean-Luc	
TROCHU Pierre		CARRISSANT Pierrick	
MORICE Anne-Marie		LE VAILLANT Nicolas	
GARCON Jean-Paul		FORTIN Marcel	
TALLEC Christa		MOYNAT DANET Isabelle	
BESNARD Jacques		MAILLARD Sylvie	
CHARPENTIER Jocelyne		BARIOU Marie-Noëlle	
BRIAND Claude			